



19<sup>th</sup> Session of Human Rights Council  
UPR Zimbabwe

15 March 2012

Merci Madame la Présidente,

Südwind salue les efforts du Zimbabwe pour avoir examiné certaines recommandations faites par les Etats dans le cadre du dialogue interactif.

Mais nous exprimons notre profonde inquiétude concernant les recommandations rejetées par le Zimbabwe.

Südwind croit que la torture ne doit pas exister dans notre monde et pense que les pays doivent faire tout leur possible pour éradiquer cette pratique contraire à la dignité humaine.

Ainsi nous encourageons le Zimbabwe à ratifier le plus vite possible la convention contre la torture, transposer les dispositions de cette convention dans son droit national et prendre des mesures immédiates et concrètes afin d'empêcher la pratique de la torture.

En tant qu'organisation non gouvernementale, Südwind croit à l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, et sachant que 33 Etats africains sont déjà parties au statut de Rome de la cour pénale internationale, nous demandons au Zimbabwe de rejoindre ces pays et de ratifier ce statut.

Notre organisation regarde l'égalité des droits des hommes et des femmes comme un principe fondamental des droits de l'homme, qui est énoncé dans le préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme. Par conséquent nous demandons au Zimbabwe d'améliorer l'égalité hommes-femmes, surtout dans les droits des parents et les droits à la propriété.

Etant une organisation non gouvernementale qui milite pour l'abolition universelle de la peine de mort, Südwind appelle à un moratoire sur les exécutions au Zimbabwe en vue d'abolir la peine de mort.